

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communailles-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20180507\_09

### Séance du 7 mai 2018

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

**Date de la convocation :**  
30 avril 2018

**Date d'affichage  
du compte rendu :**  
14 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Pascale DUSSOUILLEZ (procuration à Joël ALPY), Gérard MUGNIOT (procuration à Florent SERRETTE), Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

---

### **Objet : Demande de subvention départementale (ESTJ) pour des travaux de voirie**

M. le Maire rappelle que le Département du Jura a attribué à la Commune, en fonction de la population, une enveloppe de subvention de 11 709 € pour la période 2016-2018, à utiliser pour le financement de travaux communaux, avec un taux de subvention de 20 % (dans la limite de l'enveloppe).

Il rappelle également au conseil municipal qu'un programme de travaux est prévu par la Commune en 2018 afin de procéder à la réfection de plusieurs voiries et trottoirs ainsi qu'à l'aménagement d'une liaison piétonne entre Froidefontaine et Mignovillard.

**Budget prévisionnel du projet**

<i>Nature</i>	<i>Coût estimatif</i>
Réfection de l'impasse de la rue de Mouthe	15 900 € HT
Réfection de l'impasse de la rue de la Saugé	10 830 € HT
Réfection de la rue de la Saugé	56 875 € HT
Réfection de trottoirs, rue de Nozeroy	22 752 € HT
Aménagement d'une liaison piétonne (chemin du Tram)	21 005 € HT
<b>Coût total</b>	<b>127 362 € HT</b>

**Plan de financement prévisionnel**

<i>Nature</i>	<i>Montant</i>
Conseil départemental : ESTJ	11 709 €
Commune de Mignovillard : autofinancement	115 653 €
<b>Total</b>	<b>127 362 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter l'opération et d'arrêter les modalités de son financement ;
- de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du programme « ESTJ », et auprès de tout autre organisme susceptible d'aider la Commune à financer de cette opération ;
- de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- de donner tout pouvoir à M. le Maire pour accomplir ces formalités et à signer tous les documents y afférant.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
  
 Florent SERRETTE